

# NEWS



# SOLIDARNOSĆ

ISSN 0771-9388

Editeur responsable : Joanna Pilarska

15, Drève des Aubépines, 1332 Genval, Belgium

tél. 02/652.12.20 fax 02/652.02.88 tlx 24464 sol bk b

mensuel  
Date: Octobre 1991  
No. 167

## LE SYNDICAT SE PREPARE AUX ELECTIONS

Les élections au Parlement qui auront lieu le 27 octobre prochain marquent un tournant dans la vie politique polonaise comme les premières élections libres de ces dernières décennies. Désormais, la Pologne est enfin dans la famille des nations dotées d'un gouvernement démocratiquement élu. Avec l'avenir du pays comme enjeu, NSZZ Solidarnosc s'est décidé à présenter sa liste des candidats au Parlement. Les profils de nombreux leaders syndicaux sont bien connus de tous, mais il y a des candidats dont les noms ne sont jamais cités dans la presse bien que leurs idées soient importantes pour le futur. Pourquoi se présentent-ils? Quels sont leurs objectifs comme parlementaires? Nous présentons ci-dessous les profils de quatre candidats au Parlement.

**BARBARA NIEMIEC** - Région de Malopolska  
*"Nous sommes pour la séparation des assurances sociales du budget de l'Etat".*

Il est vital pour tout syndicat, aussi pour NSZZ Solidarnosc, de participer à l'élaboration du concept général de la politique sociale. Actuellement, ce concept n'est pas clair, on ne sait pas très bien comment le comprendre. Toutefois, certaines actions se présentent dans l'immédiat. Il faut créer une compagnie d'assurance nationale. Celle qui existe actuellement n'est pas dotée de personnalité juridique, ce qui explique l'incapacité d'augmenter ses capitaux, et à utiliser ceux-ci à relever le fonds de pension. Assainir le système des assurances: pensions, retraites, assurances santé. Tout cela permettra de préparer une réforme de services de santé qui ne peut pas fonctionner correctement avant de trouver une source financière séparée. Je crois que les problèmes de logement relèvent également de la politique sociale. Les problèmes du marché de logement sont directement liés avec celui du chômage. Une autre question, comment garantir les logements aux personnes incapables de participer aux coûts de la construction du logement. NSZZ Solidarnosc doit s'occuper des logements sociaux, ce qui n'est pas facile et dont le coût va alourdir les budgets sociaux locaux. Il faut se demander quel modèle de logement aura la préférence. Cela est lié au modèle de la famille qui sera promu. Ici nous entrons dans le domaine de la politique sociale.

Certes, tout cela est de la responsabilité du Gouvernement. Le rôle des représentants de Syndicat au Parlement consiste à signaler les problèmes

(suivre p.2)

**WALDEMAR BARTOSZ** - Région Swietokrzyski  
*"NSZZ Solidarnosc va toujours lutter contre le chômage"*

Diminuer le chômage demande des solutions complémentaires. La première tâche consiste à déterminer la politique industrielle de l'Etat comme programme anti-chômage favorisant les efforts de la croissance économique. NSZZ Solidarnosc et plus tard ses députés au parlement doivent s'opposer résolument aux certains aspects négatifs de l'actuel plan économique.

L'Etat doit devenir plus actif afin de promouvoir la croissance économique. Un exemple encourageant est le cas de Starachowice. Ici, pour la première fois le Gouvernement a entamé les négociations entre l'entreprise endettée (c'est le fléau des entreprises) et les banques afin d'obtenir une conversion de dettes. En effet, presque la totalité de dettes ont été transformées en actions. Cette solution est plausible pour plusieurs raisons; le manque des capitaux bloqués dans la dette fait la privatisation difficile. Lancer des actions rend ce capital disponible et aux yeux des investisseurs occidentaux rend les entreprises crédibles. Ceci ouvre enfin des crédits. A mon avis, c'est une méthode de restructuration: l'entreprise évite la banqueroute, reste dans le circuit et est exposée à la pression économique afin de baisser ses coûts de production. Actuellement nous sommes en train de préparer des analyses sectorielles. Il serait opportun d'analyser également les possibilités économiques des régions: ce qu'elles produisent, ce qu'on peut y vendre. Cela est lié au problème des chômeurs: ou bien on les "absorbe", ou bien on les fabrique.

(suivre p.2)

4° P. 12007

et les lacunes dans la législation du point de vue des travailleurs, mais surtout répondre à l'attente des supporteurs de Solidarnosc. Nous souhaitons agir en stabilisateurs, en pesant les besoins et les possibilités. ■

**SLAWOMIR ROGUCKI** - Région de Chelm  
*"Le système d'éducation doit promouvoir l'initiative et la créativité des enseignants"*

L'enseignement en Pologne a besoin d'une profonde réforme. L'organisation de l'éducation est anachronique. Durant les deux dernières années le Ministère de l'Education Nationale n'a rien fait. On a seulement conservé le système hérité du communisme.

Dans l'enseignement on ne change pas vite. La situation financière de l'Etat est difficile. Les moyens destinés à l'enseignement sont plus que modestes. Il faut arriver à créer un système de concurrence : primer des gens actifs, créatifs, les meilleurs. Actuellement, la majorité sont passifs. Alors tous ne peuvent gagner autant, sans tenir compte des résultats, capacités, motivations. Pour arriver à un changement il faut changer la "carte de l'enseignant", introduire le système de contrats. Cela ne sera pas facilement approuvé par les intéressés, surtout dans l'état de tensions actuelles. Il faut du temps. les vieilles habitudes sont bien enracinées. Il faut essayer.

Nous devons mettre de l'ordre dans les programmes scolaires, où règne un grand chaos. Il faut élaborer un minimum pour toutes les écoles pour éviter des disproportions entre les centres, villes, écoles. Il faut primer la diversité, donner des prérogatives aux directions et aux enseignants. En général, il faut plus de décentralisation afin d'augmenter le système concurrentiel. ■

Aujourd'hui les mesures anti-chômage se limitent à la distribution des allocations. Un vaste programme de travaux publiques va diminuer le taux des sans-emploi. Il faut commencer par la législation. ■

**SLAWOMIR PANEK** - Région Slask-Dabrowski  
*"Solidarnosc n'acceptera jamais de voir le fruit du travail humain se retourner contre lui"*

La situation de Slask montre que dans le domaine de la politique économique et sociale le principe de régionalisation doit être appliqué dans une plus large mesure. La Silésie produit plus de 20% de Produit National. Dans le système de pouvoir centralisé, ces fonds rentrent dans les caisses de l'Etat et ne reviennent jamais en Silésie. En finançant dans une vaste mesure le développement du pays, elle-même est devenue une sorte de colonie intérieure. Son environnement est détruit. Son taux de pollution est l'un de plus élevé au monde. Les problèmes écologiques de Silésie ne se limitent pas à l'environnement mais provoquent aussi les mutations génétiques chez les enfants et les maladies inconnues ailleurs. La Silésie appelle à l'aide mais celle-ci ne vient pas. Selon l'évaluation des experts, pour assainir l'environnement en Silésie il faut 100 millions de dollars. Ces énormes sommes sont introuvables. Il faut pourtant faire quelque chose. Je crois qu'il faut commencer par la régionalisation. La richesse créée ici doit en majeure partie rester ici. Aussi l'argent provenant des amendes pour la pollution doit rester ici. Il existe des fonds de protection de l'environnement, et l'aide extérieure. Mais tout dépend de la politique. La Silésie n'en a pas assez. Le Gouvernement ne raisonne pas dans l'optique des régions. Je veux me battre au Parlement pour changer cela. ■

## LA BATAILLE POUR RECUPERER LES BIENS DU SYNDICAT CONTINUE

Dans un article de mars passé, intitulé: "Le syndicat attend toujours la restitution de ses biens", NEWS Solidarnosc présentait le processus sinueux de la restitution des biens du Syndicat confisqués par les autorités et donnés à OPZZ pendant la période de la loi martiale. Finalement, le 25 octobre 1990, le Parlement a promulgué la Loi en établissant une procédure légale pour faciliter la restitution des biens de NSZZ Solidarnosc. Cependant, l'opposition de OPZZ nous montre combien difficile va être le processus. Ci-dessous, nous présentons une interview avec M. Marek Rutkowski, candidat de Solidarnosc au Parlement et président de l'ex sous-commission parlementaire désignée pour élaborer le projet de la Loi sur la restitution des biens syndicaux.

*Dans des tracts distribués dans ses organisations, OPZZ prône le boycottage de la nouvelle Loi.*

La Loi du 25 octobre 1990 est un acte légal depuis sa signature par le Président de la Pologne en janvier passé. Il est donc étrange de ne pas vouloir la respecter d'autant plus qu'elle a été votée par la Diète issue des anciennes structures et dont les

députés sont souvent des militants ou des fonctionnaires de OPZZ.

*Comment appréciez-vous leurs arguments?*

Ce sont les mêmes arguments qui ont été formulés durant les travaux de notre commission et dont la plupart ont été rejetés. Ces mêmes remarques

critiques ont été présentées au président de l'époque M. Jaruzelski, qui a bloqué le vote. Opportunément, entretemps, M. Lech Walesa a été élu Président et a signé la Loi.

#### *Quelle sorte d'arguments ont-ils avancé?*

OPZZ et M. Jaruzelski contestaient la procédure de restitution, qui se déroulait devant une Commission du Ministère du Travail et non pas devant les Tribunaux. Mais, il faut le remarquer, au moment du transfert des biens de Solidarnosc vers OPZZ, conformément aux termes du décret de la loi martiale, on a confié la gestion de ces biens à une commission spéciale. D'autre part, le recours des décisions de cette commission se fait devant la Haute Cour Administrative. Ainsi, on pourrait dire que tous les moyens sont bons quand il s'agit de prendre, mais quand il faut restituer, c'est une autre paire de manches. Une autre objection concerne la revalorisation des fonds bancaires des centrales régionales de Solidarnosc et des commissions d'entreprise. Une troisième revendication vise à ce que la valeur des biens confisqués soit estimée à la date de leurs restitution. Un dernier argument dit que OPZZ n'a pas pris les biens de Solidarnosc mais qu'il les a reçus. Il ne faut pas oublier qu'en acceptant un bien volé, on doit se rendre compte qu'un jour il faudra le rendre.

#### *Dernièrement, OPZZ et la Fédération du Syndicat des Mineurs se sont adressés au Tribunal Constitutionnel afin de faire examiner une fois encore le problème. Quel est le résultat de cette intervention?*

Le Président du Tribunal a transmis l'affaire au Procureur Général. Celui-là n'a retenu aucune charge. Le principe de justice a pris le dessus sur les arguments de légalité des biens acquis. Il a aussi souligné que le rôle de la Diète est de légiférer librement dans les affaires ordinaires. Le principe même permettant de confisquer nos biens [les décrets de la loi martiale], est douteux. La constitutionnalité de ces décrets est incertaine et leurs discordance avec le code civil évidente.

#### *Comment réclamer les biens confisqués?*

Conformément à l'art. 10 de la Loi, on peut déposer les réclamations à la Commission auprès

du Ministre du Travail jusqu'au 31 déc. 1991. Toutes les réclamations seront instruites. Notons que les délibérations ont tenu compte de la situation budgétaire de l'Etat, ainsi les compensations pourront être réalisées en espèces ou sous forme de garanties de paiement.

#### *Que peuvent faire les Commissions d'entreprise de Solidarnosc en dehors de déposer les pétitions?*

Je suis très content de voir les structures syndicales s'entendre entre elles afin de négocier les montants à récupérer. Certains syndicats OPZZ ne contestent pas les sommes revendiquées mais ne sont pas en mesure de les rembourser. Ceci aussi constitue le sujet de négociations. Certaines instances d'OPZZ, durant la loi martiale, se comportaient correctement; après avoir reçu les fonds de Solidarnosc, on distribuait les allocations à tous les travailleurs sans distinction de l'appartenance syndicale. S'il existe des documents pour le confirmer, personne ne va réclamer ces sommes. Des accords à ce sujet se feront au niveau local.

#### *Quelles sont les perspectives concernant la succession? OPZZ prétend d'avoir accueilli tant d'ex-membres de Solidarnosc en son sein que cela lui donne le droit à la propriété.*

Pour nous, les gens de Solidarnosc, il est évident que le Syndicat est le même qu'en 1980. Le IIe Congrès National a souligné cela suffisamment dans ses résolutions. Peut-être l'argument d'avoir plus d'anciens membres de Solidarnosc est vrai, mais OPZZ est une organisation complètement différente et poursuit d'autres objectifs. Tout qui abandonne cette organisation, renonce à tous les droits aux biens et à sa qualité de membre.

#### *Quoi donc avec Solidarnosc '80? A-t-elle aussi les droits à la succession?*

Sur mon invitation, son leader Seweryn Jaworski participait aux travaux de la Commission. Mais il ne faut pas transgresser les normes légales. Pour des raisons diverses, Solidarnosc '80 n'était pas un syndicat légalement reconnu. Actuellement, après son enregistrement, nos responsables vont discuter. Si nous récupérons nos biens, nous allons les partager. ■

## L'ECONOMIE SUR LA VOIE SANS ISSUE?

La "thérapie de choc" proposée à l'économie par le Ministre des Finances Leszek Balcerowicz suscite de nombreuses controverses. L'interview avec deux conseillers économiques de NSZZ Solidarnosc D. Grabowski et J. Szewczyk présente le programme économique dans une optique critique et apporte quelques propositions alternatives.

*Le "Plan Balcerowicz" est un point incontournable de tout débat économique.*

**D.G.** Ce plan ne devrait pas être discuté. L'inflation n'est pas la cause du mal, elle est le symptôme de la maladie dont les racines résident dans une mauvaise structure économique. Changer cette structure est une question de décennies. Les promesses d'assenir notre économie dans quelques mois sont absurdes et dénué de fondement. L'erreur stratégique de ce plan était le manque d'un destinataire social: il devrait bénéficier à tous mais personne n'en a profité. Les travailleurs sont touchés par le chômage et réduction de salaires; les agriculteurs et les artisans par des réductions de revenus. Les intellectuels sont appauvris. Ce plan donne les priorités au budget de l'Etat; la redistribution du RN à 80% se fait à travers ce budget.

D'autre part, on s'efforçait de créer des mécanismes du marché basés essentiellement sur l'entreprise et non sur le budget: l'entreprise qui produit d'un côté, et la banque qui assure la gestion financière de l'autre. Mais le plan a rendu les entreprises inefficaces. La seule liberté dont elles disposaient était celle d'augmenter les prix.

**J.S.** L'alternative initiale - récession ou inflation, me semble être inexacte. C'est précisément la récession qui amène l'inflation. Regardons ce qui arrive quand les prix du carburant, de l'énergie, du transport augmentent plusieurs fois en deux ans.

**D.G.** On a appliqué dans le plan un libéralisme extrême des prix, des revenus, des douanes. Dans des situations où l'on trouve des grands monopoles face aux petits industriels qui se font concurrence, ou bien une puissante association de nomenklatura "combine" "corruption", face à l'initiative individuelle, le jeu libre de forces du marché se solde par la victoire des monopoles et par la croissance de la délinquance économique.

*Tantôt vous parlez du libéralisme à outrance, tantôt du manque d'autonomie des entreprises.*

**D.G.** C'est justement cet étonnant paradoxe. La doctrine du libéralisme visait surtout les jeunes entreprises privées. Sur les entreprises d'Etat on a mis une muselière. Malgré cela, les monopolistes pratiquaient sans entraves le libéralisme de prix. Cela était admis. Ils pouvaient augmenter les prix, souvent de plusieurs dizaines des fois, grâce à quoi - sans se préoccuper de la baisse de la production - ils gagnaient assez pour payer les salaires, les impôts, et avoir de gros bénéfices.

*Pourtant, on observe actuellement le déclin des grandes entreprises d'Etat.*

**D.G.** Elles ont épuisé leurs propres possibilités en tuant à la fois l'industrie de transformation et de

consommation. L'époque des monopoles est finie; leur produit ne trouve plus d'acquéreur, on voit apparaître une concurrence de produits d'importation de meilleure qualité, moins chers. L'exportation vers l'Est est rompue, celle vers l'Occident n'est pas rentable. Ainsi il n'y a plus d'argent ni pour les augmentations de salaires, ni pour les impôts. Alors, le budget s'écroule aussi.

*Quel remède proposez-vous?*

**D.G.** Ecarter la doctrine de libéralisme extrême. Présenter l'état réel du trésor de l'Etat. Chercher des solutions auprès des professionnels, managers, hommes d'affaires, au lieu de se confiner dans un cercle étroit des combattants et théoriciens d'antant.

**J.S.** Il est indispensable de séparer les fonctions politiques et économiques. On ne peut plus tolérer de voir ministres et députés siéger dans les Conseils d'administration des sociétés, ou évaluer des entreprises mises en vente à l'aide de leurs propres firmes consultantes. Tout fonctionnaire d'Etat devrait remplir une déclaration faisant connaître l'état de son compte en zlotys et en devises.

*Quel rôle pourrait jouer NSZZ Solidarnosc?*

**D.G.** Le système actuel est boîteux. On prend des décisions erronées. Il s'impose la création des nouveaux mécanismes sociaux afin de les élaborer. Ici le rôle du Syndicat est crucial. Solidarnosc donne parfois l'impression de ne pas voir au delà des élections. Presque tous les dirigeants sont occupés par la campagne, pourtant l'évolution de la situation économique, sociale et politique exige le développement d'une activité strictement syndicale. Il faut prendre des décisions difficiles et cela doit être préparé déjà aujourd'hui. Le syndicat doit prendre ses responsabilités dans l'élaboration de la nouvelle stratégie économique ou les faire exécuter par le gouvernement. S'il n'est pas capable de le faire, il va perdre toute la crédibilité sociale.

**J.S.** La chance du Syndicat réside dans le fait qu'il y a un besoin d'une force socio-politique capable de le représenter et défendre ses intérêts. Si tous les dirigeants syndicaux entrent au Parlement qui va continuer le travail?

*Quelle sera la tâche des nouveaux élus au Parlement?*

**D.G.** Surtout, élaborer une nouvelle stratégie économique - celle de survie, pour une année; une autre de trois ans - afin de créer les conditions réelles de privatisation, de réorganisation de budget, et aussi de sélection des entreprises destinées à disparaître. Enfin, une stratégie est indispensable, pour préparer le développement et la restructuration de toute notre économie. ■